

Trame Verte et Bleue Schéma Régional de Cohérence Écologique

Journées techniques
de la planification

DREAL Franche-Comté

15 novembre 2011

Olivier BOISSON

Chargé de mission « Trame Verte et Bleue »
DREAL Franche-Comté

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Franche-Comté



SOMMAIRE

- Contexte scientifique (*pour mémoire*)
- Cadrage réglementaire national
- Modalités régionales d'élaboration du SRCE
- *Echanges*



Présentation

- DREAL Franche-Comté
 - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
 - Issue de la fusion au 1^{er} janvier 2010 de la DIREN, de la DRE et de la DRIRE
 - Service déconcentré du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL)
- Missions
 - Pilote régional des politiques de développement durable portées par le MEDDTL
 - Mise en œuvre les politiques et actions découlant du Grenelle Environnement
 - Sous l'autorité du Préfet de Région

Contexte scientifique

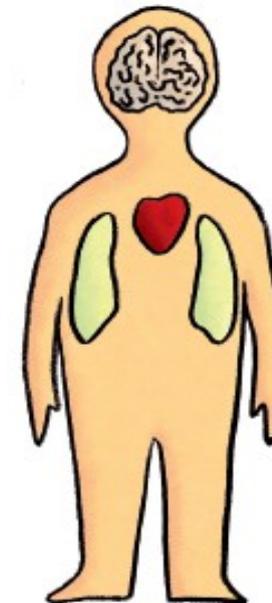
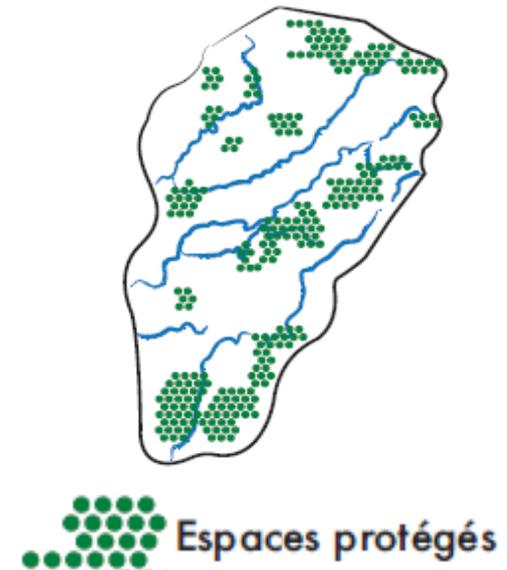
Pour se maintenir et se développer, tous les êtres vivants ont besoin de pouvoir échanger et donc de circuler autour d'aires vitales

- **Préserver un réseau fonctionnel d'infrastructure naturelles**

L'intensité et l'étendue des activités humaines contrainent, voire empêchent les possibilités de communication et d'échange pour la faune et la flore

- **Prendre en compte la nature « ordinaire »**

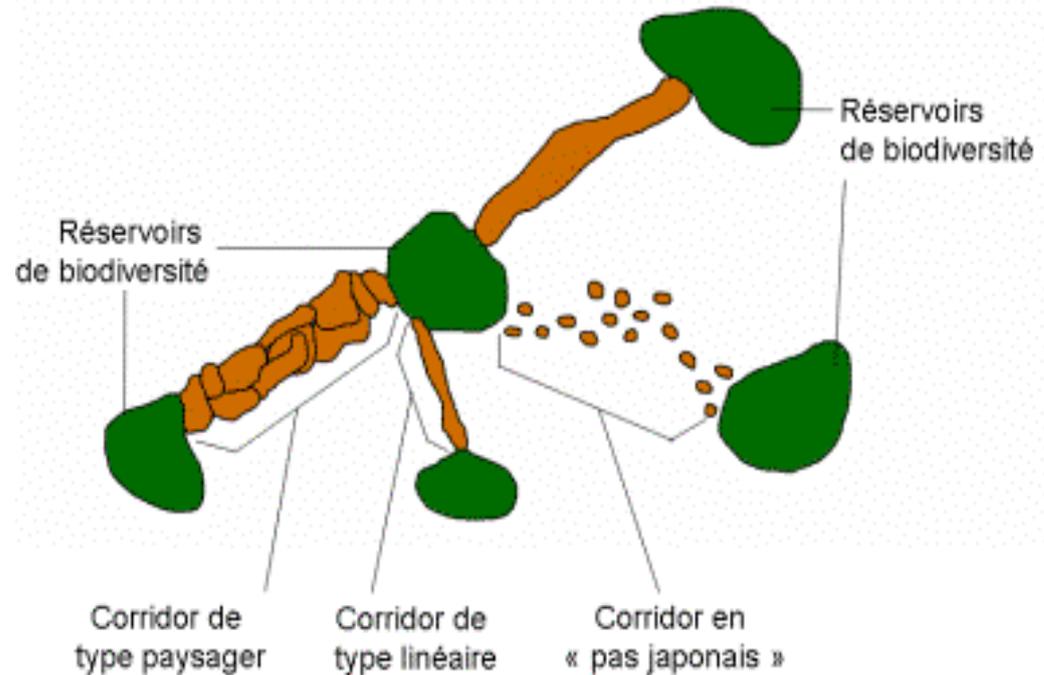
Pour une stratégie efficace de protection de la nature, il ne suffit plus de préserver les organes vitaux (réserves, APB, SCAP...) : il faut les connecter.



Contexte scientifique

- Termes-clés

- **Réservoirs de biodiversité** : espaces naturels et zones humides importants pour la préservation de la biodiversité.
- **Corridors écologiques** : liaison fonctionnelle entre écosystème ou habitats d'une espèce, permettant sa dispersion et sa migration. Peuvent être de type linéaire, en « pas japonais », ou paysager.



« Un **réseau écologique** constitue un maillage d'espaces ou de milieux nécessaires au fonctionnement des habitats et de leur diversité ainsi qu'aux cycles de vie des diverses espèces de faune et de flore sauvages et cela, afin de garantir leurs capacités de libre évolution. » guide 2 TVB

Contexte scientifique

- Notion de sous-trame

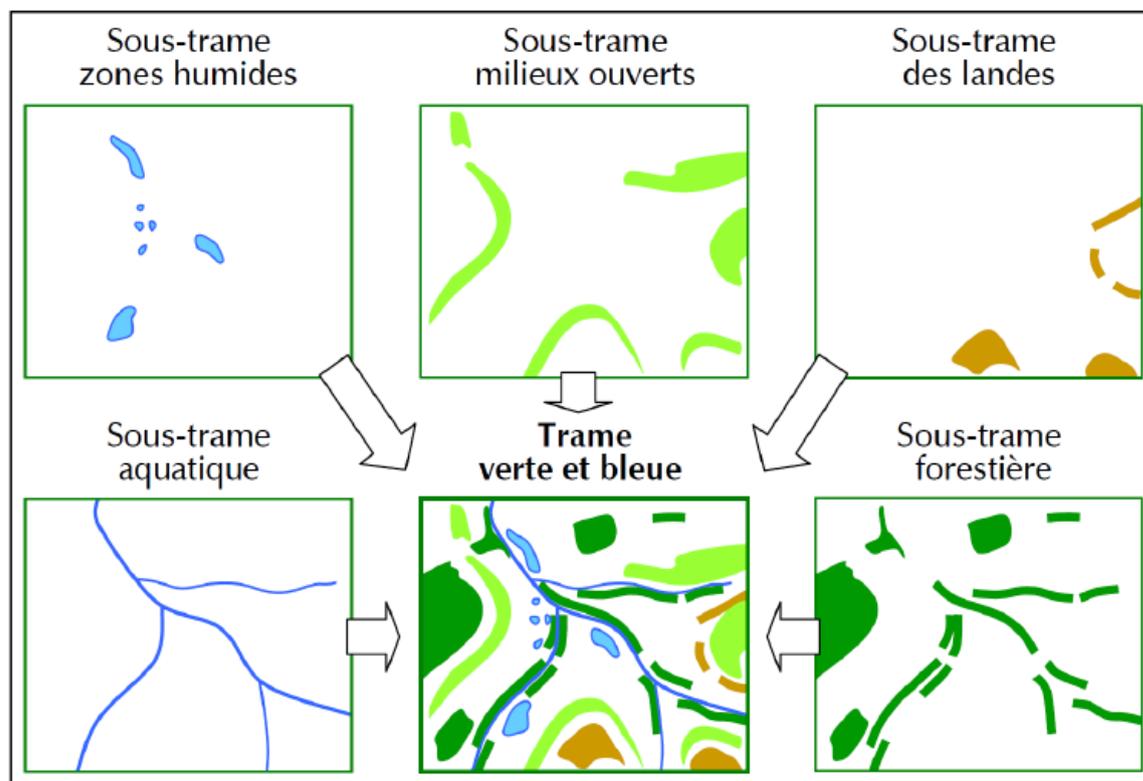


Figure 5. Exemple de trame verte et bleue composée de sous-trames écologiques spécifiques

Cadrage national

Dispositif législatif

- [Loi Grenelle 1](#) n° 2009-967 du 3 août 2009
⇒ Objectif de création d'ici 2012 d'une Trame Verte et Bleue
- [Loi Grenelle 2](#) n°2010-788 du 12 juillet 2010

**Renforcement de la prise
en compte des
continuités écologiques
dans les documents
d'urbanismes locaux**

⇒ Code de l'urbanisme

Trame verte et bleue

⇒ Code de l'environnement

Cadrage national

■ Code de l'urbanisme

- Art. L.110 : règles générales d'utilisation du sol
- Art. L.121-1 et suiv. : dispositions communes aux SCOT, PLU et CC
- Art. L.122-1 et suiv. : SCOT et continuités écologiques
- Art. L.123-1 et suiv. : PLU et continuités écologiques

⇒ Prise en compte des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme via l'objectif de préservation et de remise en bon état de ces continuités

■ Code de l'environnement

- Art. L. 371-1 et suiv.

⇒ Principes et éléments constitutifs de la Trame Verte et Bleue (TVB), identifiée dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), et devant être pris en compte par les documents d'urbanisme locaux

⇒ **Intégration des enjeux régionaux identifiés dans le SRCE
+ enjeux propres au territoire de la collectivité**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

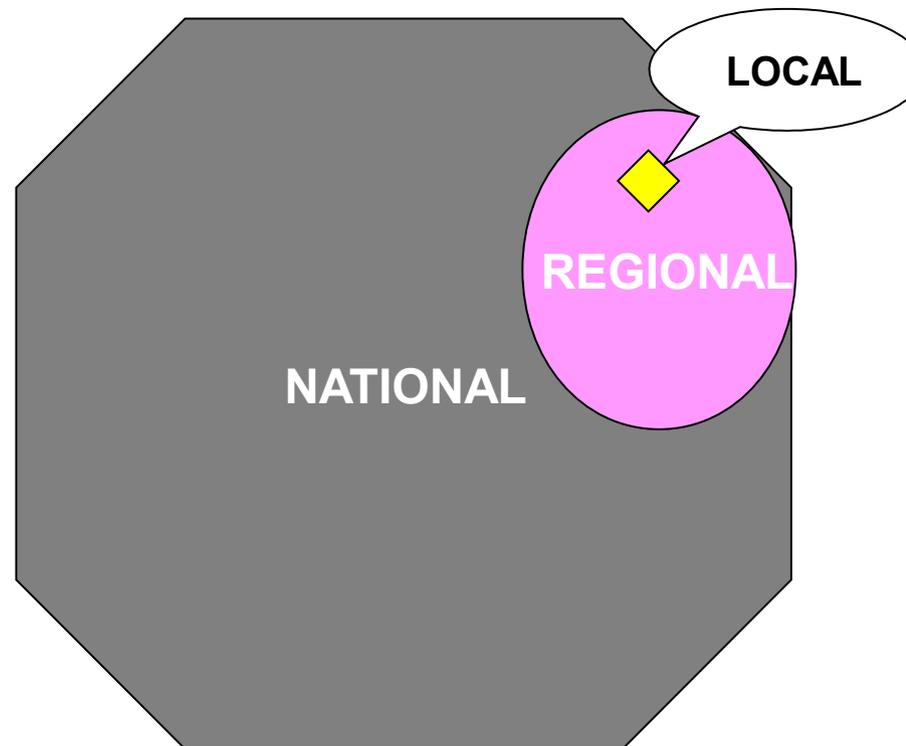


Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement

Cadrage national

Fondements de la Trame Verte et Bleue

- Déclinaison française du réseau écologique paneuropéen
- Outil concerté d'aménagement du territoire
- 3 niveaux emboîtés de cadrage et de réalisation : notion de subsidiarité



Cadrage national

Objectifs de la Trame Verte et Bleue

- De l'écologie...
 - Réduire la fragmentation des habitats
 - Permettre le déplacement des espèces
 - Préparer l'adaptation au changement climatique
 - Préserver les services rendus par la biodiversité
- ... à l'aménagement du territoire
 - Améliorer le cadre de vie
 - Améliorer la qualité et la diversité des paysages
 - Prendre en compte les activités économiques
 - Favoriser un aménagement durable des territoires



Cadrage national

Définition de la Trame Verte et Bleue

- Composante verte
 - Espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité dont tout ou partie des espaces protégés
 - Corridors écologiques permettant de les relier (*cf. notion de «nature ordinaire »*)
 - Couverture végétale permanente le long de certains cours d'eau
- Composante bleue
 - Cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux classés
 - Zones humides nécessaires pour atteindre les objectifs de la DCE (Directive Cadre sur l'Eau)
 - Autres cours d'eau, parties de cours d'eaux, canaux ou zones humides important pour la préservation de la biodiversité

Cadrage national

- Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)
 - Déclinaison régionale de la Trame Verte et Bleue
 - Co-pilotage État/Région + Comité Régional TVB
 - Démarche concertée + enquête publique
 - Élaboration du SRCE ⇒ 2012 (révisable tous les 6 ans)
- Contenu du SRCE
 - Analyse des enjeux régionaux, interrégionaux et transfrontaliers
 - Identification et cartographie, par sous-trame, des réservoirs de biodiversité et corridors écologiques
 - Mesures et outils contractuels à même de maintenir, créer ou restaurer ces continuités écologiques
 - Indicateurs de suivi et d'évaluation du SRCE
- Évaluation environnementale du SRCE

Cadrage national

- Décrets d'application de la loi Grenelle 2
 - Comité National TVB + Comité Régional TVB
 - Orientations nationales pour l'élaboration du SRCE (*à venir*)
- Guides méthodologiques
 - Guide 1 : enjeux et choix stratégiques
 - Guide 2 : appui méthodologique à l'élaboration du SRCE
 - Guide 3 : TVB et infrastructures
 - Guide 4 : TVB et urbanisme (*à venir*)

⇒ **Préfiguration des orientations nationales**

Guides téléchargeables sur le site du Ministère de l'Écologie :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-productions-du-comite.html>

Cadrage national

- Libre choix de méthode, recommandations
- Enjeux nationaux = **critères de cohérence** à vérifier et possibles utilisations pour l'élaboration - en cours de finalisation :

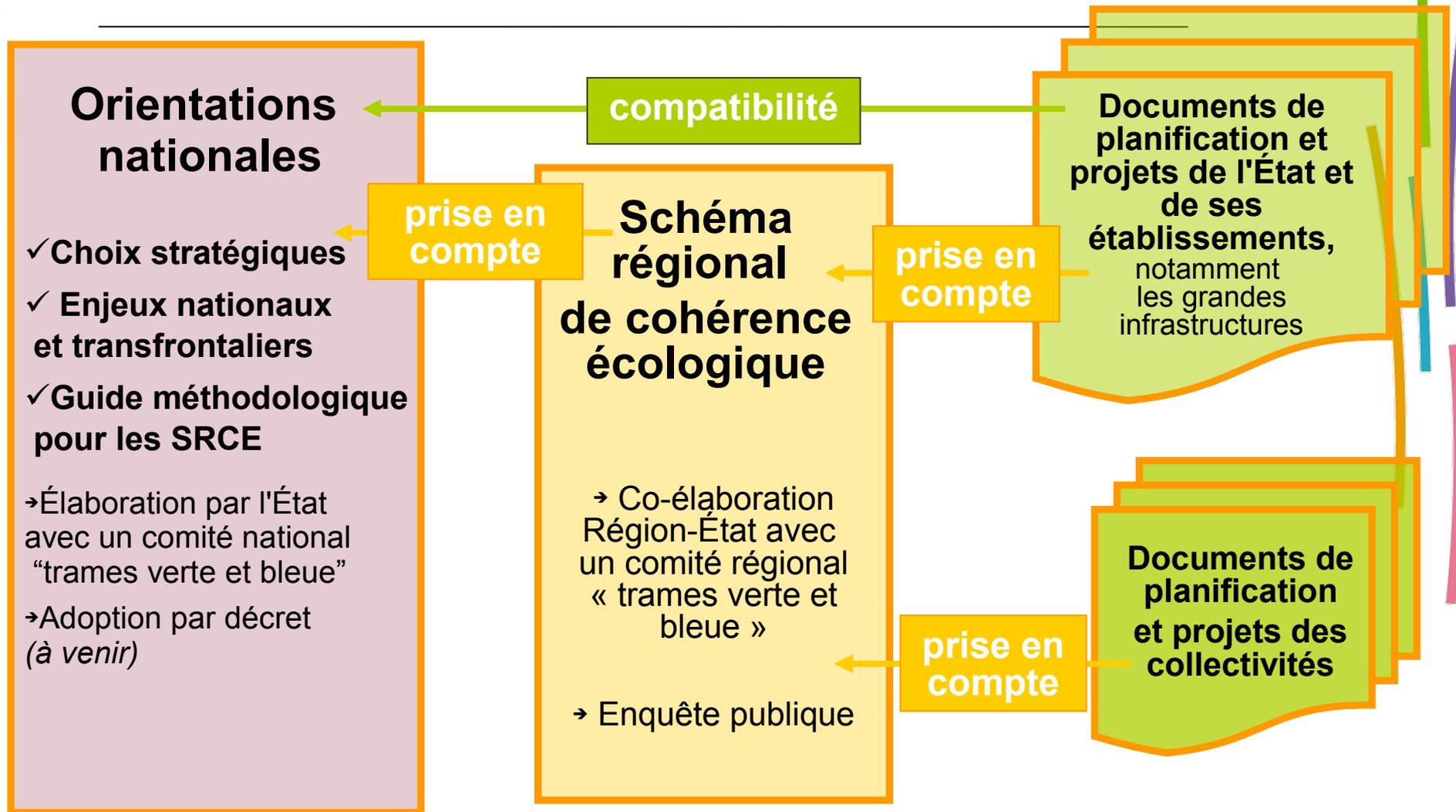
Critères pour une cohérence écologique de la TVB :

- **Intégration d'espaces protégés ou inventoriés**
 - zonages et inventaires
 - milieux aquatiques et humides
- **Besoins de connectivité d'espèces**
- **Besoins de liaison d'habitats**
- **Grandes continuités écologiques à l'échelle nationale**



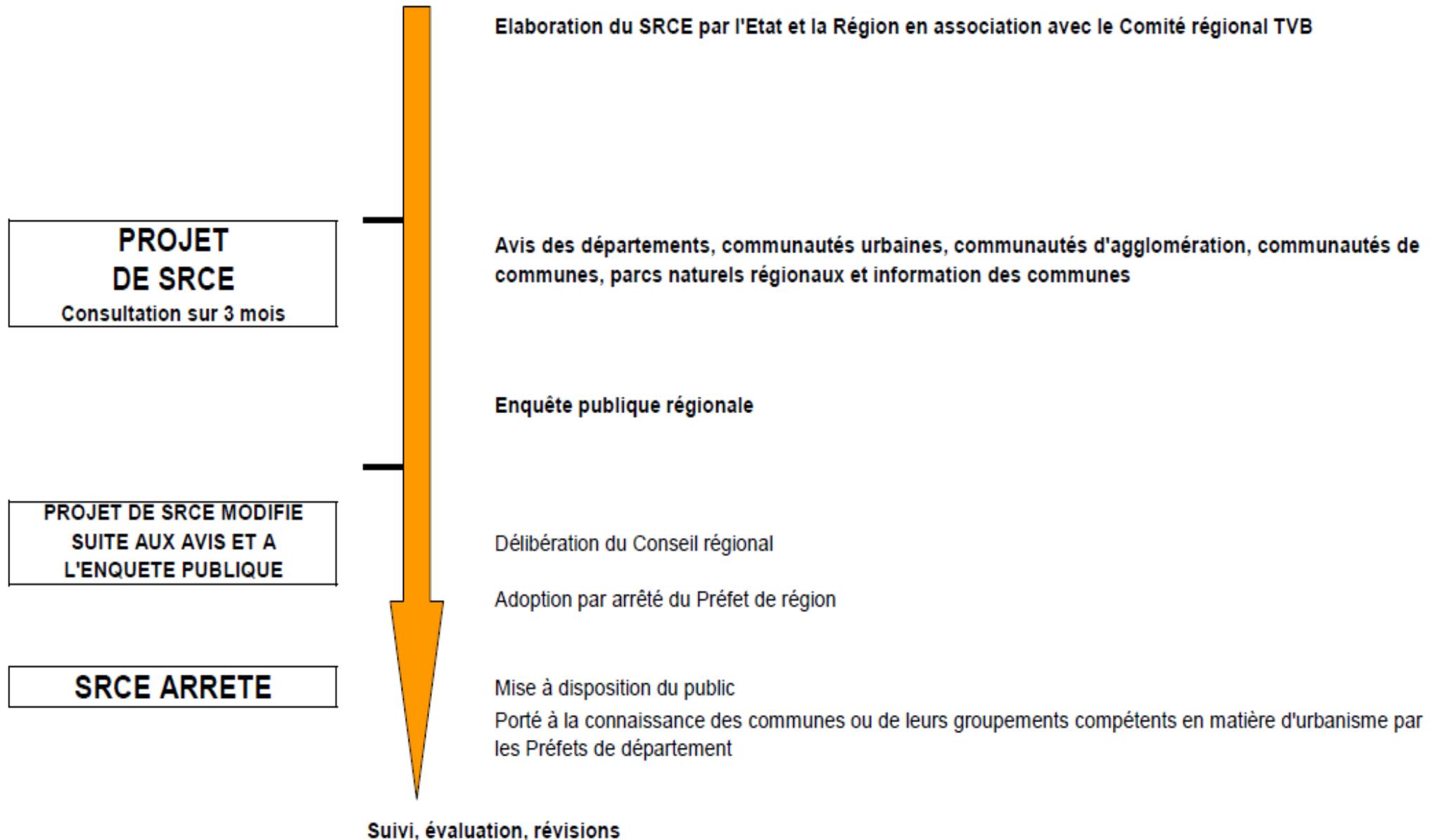
Loi Grenelle 2 - Dispositif de la TVB

Articles L.371-2 et L.371-3 du code de l'environnement



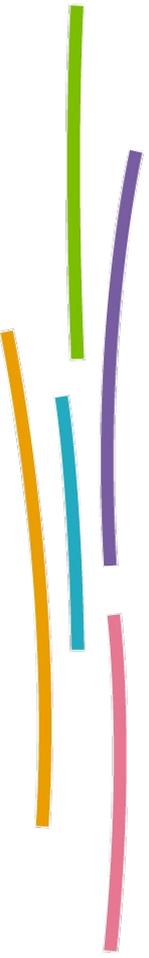
Les SRCE prennent en compte les éléments pertinents des SDAGE actuels. Les SDAGE 2015 comprendront la mise en place de la trame bleue figurant dans les SRCE adoptés.

Cadrage national



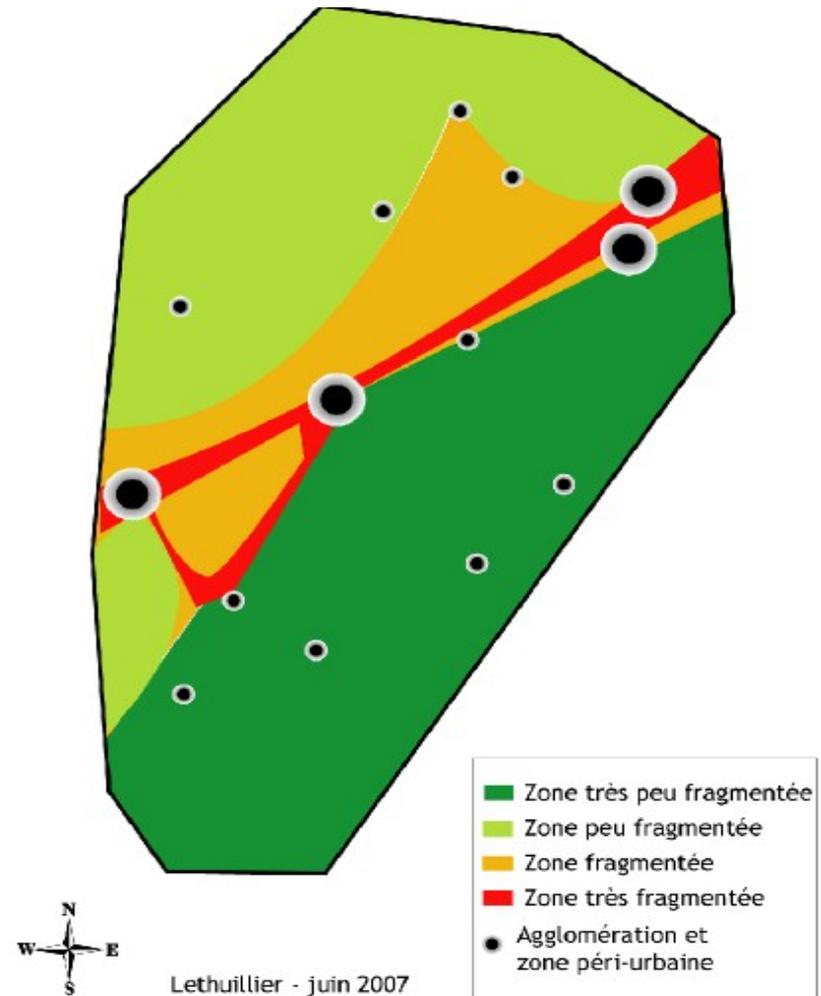
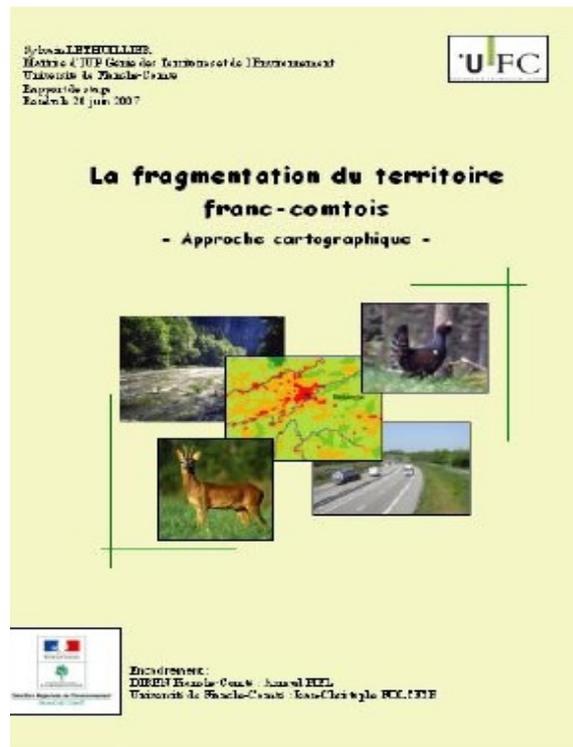
Cadrage national

- La gestion des échelles : le SRCE ne répondra pas à toutes les questions
- Le SRCE n'est pas qu'un diagnostic scientifique : document d'aménagement du territoire, vivant, révisable tous les 6 ans
- La qualité de la concertation et l'appropriation par les acteurs locaux est un enjeu fondamental du SRCE
- Le SRCE n'est pas qu'une cartographie (résumé non technique, analyse des enjeux, mesures d'accompagnements, outils, suivis...)



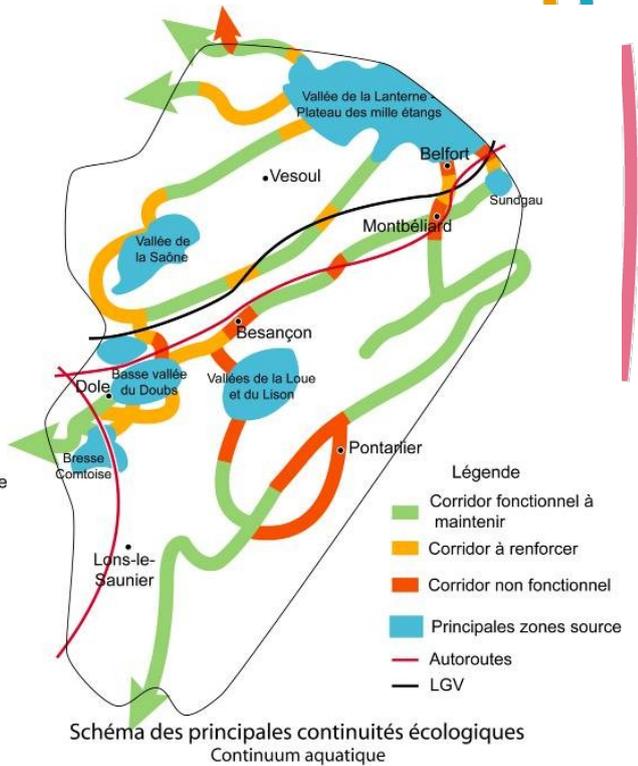
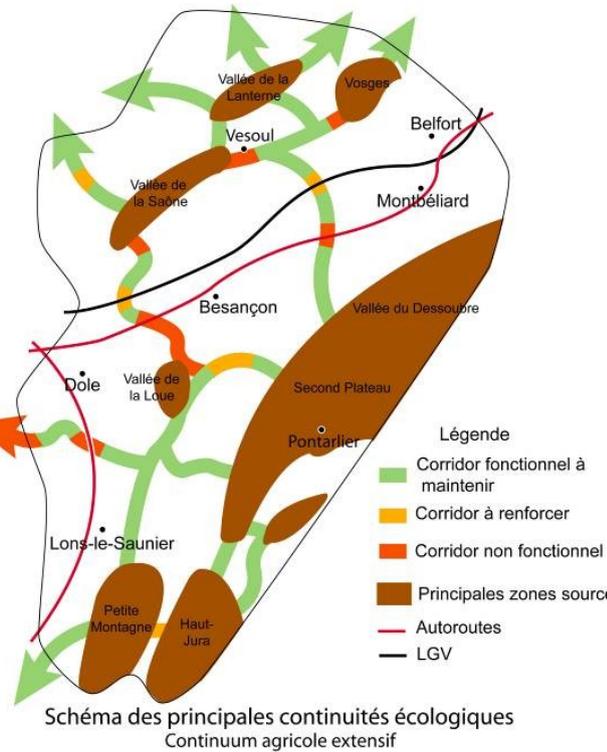
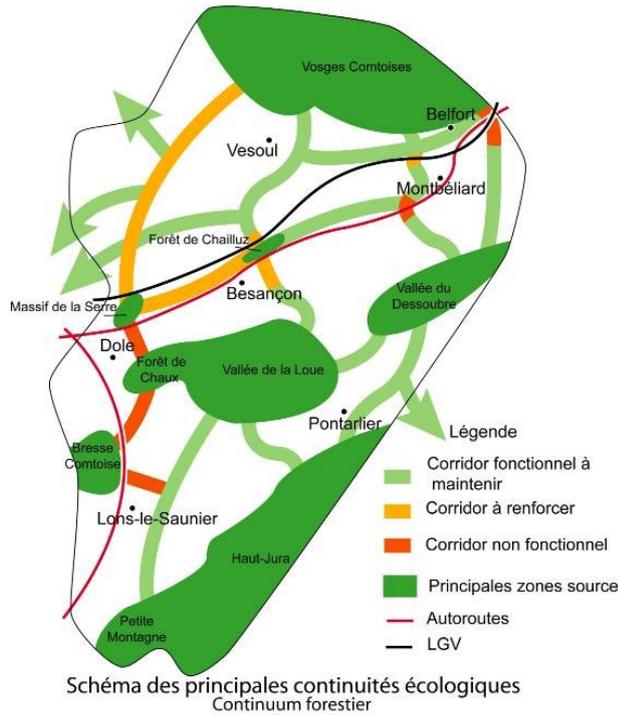
Modalités régionales

- La fragmentation du territoire franc-comtois (Lethuillier 2007)



Modalités régionales

- Essais de cartographie (*Coulette 2007 – représentation schématique*)



Modalités régionales

- Groupe de travail intra-Etat
 - Organisation inter-services (DREAL, Préfectures, DDT, DIR Est, DRAAF, Agence de l'Eau, ONEMA, ONCFS...) pour unifier le niveau de connaissance, la vision et le discours des services de l'État
⇒ pilotage DREAL
 - Proposition à la Région d'une feuille de route pour l'élaboration du SRCE
- Grands principes retenus
 - Éviter la multiplication des comités
 - Notion d'échelle pertinente : pas de substitution aux documents TVB locaux
 - Diagnostic sur la base des connaissances et études existantes
 - Large concertation avec les acteurs du territoire
 - Importance du suivi du SRCE

Modalités régionales

- **Comité Régional Biodiversité (CRBio)**
 - Appelé à traiter de l'ensemble des questions liées à la biodiversité : Trame Verte et Bleue, Stratégie de Création des Aires Protégées (SCAP), Natura 2000, zones humides
 - Décliné en formation ad hoc selon la thématique abordée
 - **Formation « Trame Verte Bleue » du CRBio**
 - Préfiguration du Comité Régional TVB (CRTVB)
 - Instance de pilotage de l'élaboration du SRCE
 - Co-présidée État/Région
 - 2 réunions par an
- ⇒ **Réunion de lancement du SRCE le 3 février 2011**

Modalités régionales

- **Groupes de travail (COTEC)**
 - Groupes de travail restreints appelés à traiter de thèmes particuliers
 - Composition variable selon la thématique abordée

⇒ 5 COTEC de mars à juin 2011
- **Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage**
 - Prestation d'analyse des enjeux régionaux, recueil et synthèse des connaissances s'appuyant sur les diagnostics existants, cartographie par sous-trame, proposition d'outils de mise en œuvre et d'indicateurs de suivi + appui à la concertation et à la communication
 - Prestations ponctuelles pour compléter la connaissance
- **Concertation locale**
 - Appel aux contributions des acteurs du territoire en amont de l'étude
 - Concertation par grandes unités paysagères/opérationnelles
 - Phase d'enquête publique



Modalités régionales

- Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage
 - Maîtrise d'ouvrage de la Région
 - Co-financement Etat / Région / FEDER
 - Consultation lancée le 10 novembre 2011⇒ Date limite de remise des offres : **22 décembre 2011**

- Comité Régional Trame Verte et Bleue (CRTVB)
 - Equilibre des collèges (*cf. décret 28 juin 2011*)
 - Arrêté conjoint Préfet / Présidente de Région (*à venir*)⇒ Réunion de lancement du SRCE : **15 mars 2012**

Modalités régionales

- Les prochaines étapes...
 - choix du BE
 - CRTVB : lancement de l'étude
 - analyse des enjeux régionaux
 - concertation locale sur l'analyse des enjeux régionaux
 - CRTVB : avis sur l'analyse des enjeux régionaux
 - élaboration du projet de SRCE
 - concertation locale sur le projet de SRCE
 - CRTVB : avis sur le projet de SRCE
 - amendement du SRCE
 - CRTVB : avis sur SRCE amendé
 - enquête publique - amendement éventuel du SRCE à la suite
 - CRTVB : avis sur SRCE éventuellement amendé
 - **adoption du SRCE par arrêté du Préfet de Région et délibération concordante du Conseil régional de Franche-Comté**



Pour aller plus loin...

- Cadrage national

- Site du Ministère de l'Ecologie

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-Trame-verte-et-bleue,1034-.html>

- Centre de ressources

<http://www.trameverteetbleue.fr/>

- Lettre d'information du Groupe d'échange Trame Verte et Bleue animé par la Fédération nationale des Parcs Naturels Régionaux de France

<http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/lettretrameverteetbleu/lettre9/>

TVB et urbanisme

- Guide « TVB et documents d'urbanisme » (*à venir*)
- SCoT et Biodiversité en Midi-Pyrénées – Guide méthodologique de prise en compte de la trame verte et bleue
- Etude du CEMAGREF sur l'intégration des continuités écologiques dans les SCOT en 2009
- Fiche TVB/SCOT et TVB/PLU du CETE de l'Est (*à venir*)

Pour aller plus loin...

- Ressources locales
 - Olivier BOISSON
 - DREAL Franche-Comté
 - Tél : 03.81.21.68.45
 - Mél : olivier.boisson@developpement-durable.gouv.fr
 - Céline DELORME
 - Région Franche-Comté
 - Tél : 03.81.61.62.72
 - Mél : Celine.Delorme@franche-comte.fr
- Internet
 - DREAL Franche-Comté
<http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/trame-verte-et-bleue-r475.html>
 - Plaquette Trame Verte et Bleue
<http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/trame-verte-et-bleue-en-franche-a148.html>

Trame Verte et Bleue Schéma Régional de Cohérence Écologique

Journées techniques
de la planification

DREAL Franche-Comté

15 novembre 2011

Olivier BOISSON

Chargé de mission « Trame Verte et Bleue »
DREAL Franche-Comté

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Franche-Comté



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement